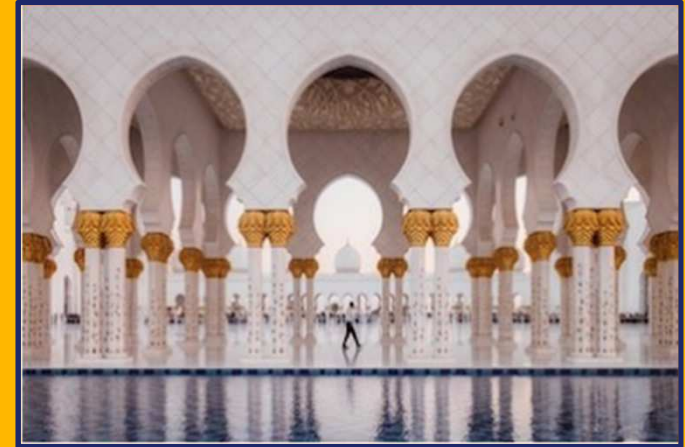


UFR des études arabes et hébraïques

Rentrée 2024-2025

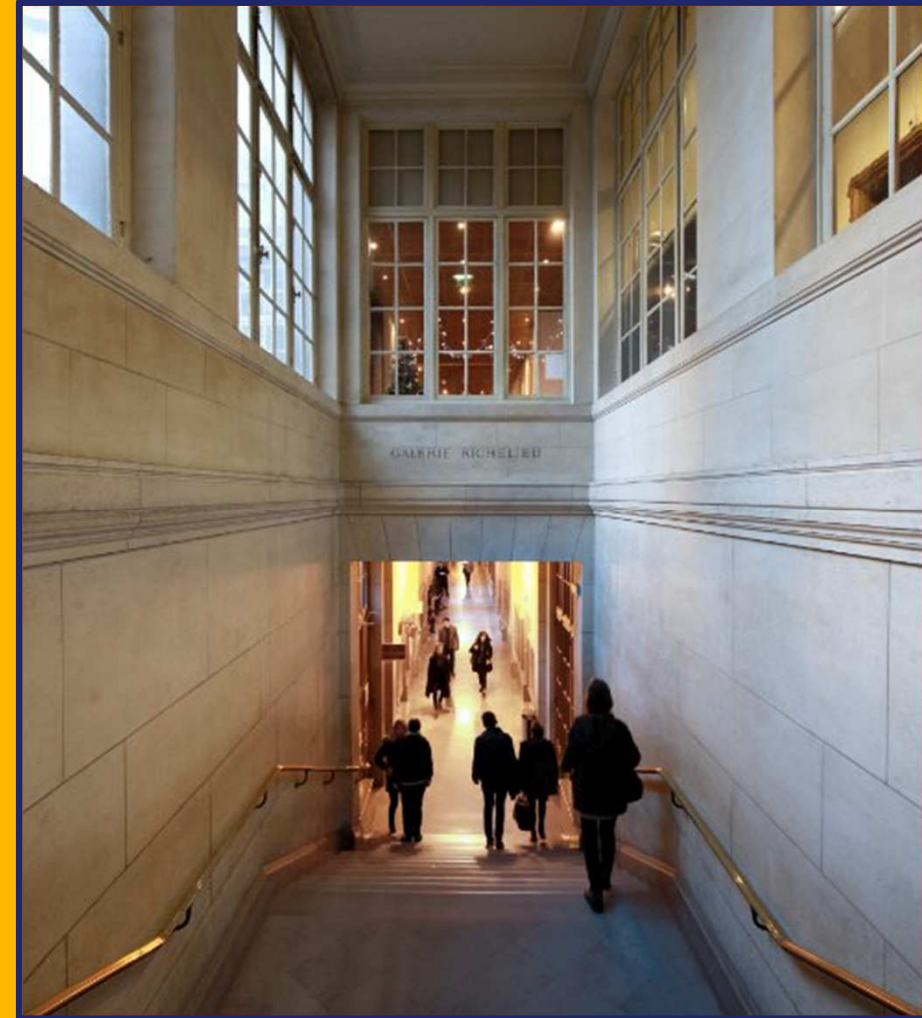
Aspects administratifs



Document confidentiel –
ne peut être reproduit ni diffusé
sans l'accord préalable
de Sorbonne Université.

1

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES



L'inscription administrative (IA)

Vous étudiez actuellement à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université et vous souhaitez vous réinscrire au même niveau ou au niveau supérieur : la session des réinscriptions administratives se déroule **en ligne à partir du 26 juin**. Pour vous réinscrire, veuillez suivre les étapes ci-dessous.

Étape 1 : La Contribution Vie Étudiante et de Campus

Tous doivent présenter une attestation, y compris les personnes exonérées.

Depuis la rentrée 2018, et en application de la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE) du 8 mars 2018, les étudiantes et étudiants doivent obligatoirement s'acquitter d'une Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC).

Pour pouvoir s'inscrire en formation initiale (y compris en apprentissage) dans un établissement d'enseignement supérieur, chaque étudiante ou étudiant doit obligatoirement faire une démarche en ligne auprès du Crous : la personne pourra justifier être en règle, après avoir obtenu une **attestation d'acquiescement**, par paiement de cette redevance (d'un montant de 100 **euros** pour l'année 2023-2024) **ou constat d'exonération** (1).

L'inscription administrative (IA)

Connectez-vous ou créez-vous un compte sur [le site dédié](#)

Indiquez votre ville d'études

Acquittez-vous de votre CVEC

Obtenez le numéro d'attestation à fournir lors de votre inscription

(1) Pour les étudiants ci-dessous, vous êtes exonérés mais dans l'obligation de fournir l'attestation :

Les bénéficiaires de bourses

Les réfugiées et réfugiés

Les bénéficiaires de la protection subsidiaire

Les demandeurs et demandeuses d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire

Inscription en CPGE (Classe Préparatoire aux Grandes Écoles) : vous devez effectuer la démarche au titre de votre inscription à l'université, et en serez redevable ou exonéré en fonction de votre situation

Inscription en formation continue ou en échange international : vous n'êtes pas concerné par cette contribution, vous n'avez rien à faire

Attention, la CVEC n'a pas de lien avec les formalités liées à la sécurité sociale.

L'inscription administrative (IA)

Étape 2 : L'inscription en ligne

Accédez au portail d'inscription [IA WEB Réins](#).

La session d'inscription a lieu du 26/06/2024 au 24/07/2024.

Une fois votre inscription finalisée, vous devez procéder au règlement de vos frais de scolarité soit :

- **Par carte bancaire** à distance en 1 ou 3 fois (1/3 du montant au moment de l'inscription en ligne, 1/3 le mois suivant, 1/3 un mois après).
- **Par chèque** en 1 seule fois.

Sans omettre d'indiquer au dos votre nom, prénom, numéro d'étudiant et cursus suivi, à l'ordre suivant : **"Agent comptable de l'université Sorbonne université"**.

A envoyer à l'adresse suivante:

Sorbonne Université - Faculté des Lettres

Service des Admissions et Inscriptions Administratives – Régie

1 Rue Victor Cousin

75230 Paris Cedex 05

L'inscription administrative (IA)

Il est recommandé de régler les droits de scolarité par carte bancaire (en ligne), le traitement des chèques reçus par la voie postale étant inévitablement plus long.

Les étudiantes et étudiants venant d'arriver de l'étranger (moins de 10 jours) peuvent régler les frais d'inscription en espèces. Le montant maximum payable en espèces sera de 300 euros.

Vous devrez vous présenter, muni de votre quittance, Tour Zamansky (campus Pierre et Marie Curie), 7ème étage, le mardi matin entre 9h30 et 12h00.

Vous ne parvenez pas à accéder aux applications dédiées aux inscriptions administratives en ligne car vous êtes dans une des situations suivantes :

Vous avez interrompu vos études à la Faculté de Lettres de Sorbonne Université depuis 1 an ou plus, vous n'avez donc plus accès à l'ENT

Vous êtes admis ou admise dans un double cursus en partenariat avec un établissement extérieur

Vous avez procédé à une demande d'admission préalable (DAP) au format papier

Vous avez obtenu une dérogation pour vous inscrire à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université

Vous êtes demandeur ou demandeuse d'asile et disposez du droit de vous maintenir sur le territoire, bénéficiaire de la protection subsidiaire, réfugiée ou réfugié, bénéficiaire de la protection subsidiaire ou enfants d'ambassadeurs

L'inscription administrative (IA)

Dans ces situations, vous devez nous adresser un ticket [sur notre formulaire de contact](#), rubrique "Accès réinscription en ligne après interruption d'études", en précisant l'objet de votre demande et en joignant le [formulaire de demande de laissez-passer](#) ainsi que votre notification d'admission. Des codes O.P.I vous seront envoyés par mail lorsque votre demande sera traitée. Vous avez procédé à votre inscription administrative et vous souhaitez régler les frais d'inscription par carte bancaire en ligne mais vous n'y parvenez pas ?

Prenez rendez-vous via [ce lien](#).

Attention : ce lien est uniquement réservé aux personnes ayant procédé à leur inscription administrative en ligne et souhaitant procéder au paiement des frais d'inscription par carte bancaire sur place.

Étape 3 : Dépôt des pièces justificatives au format numérique

Accédez à l'application [PJ WEB](#).

Pour finaliser votre dossier : une fois connecté, vous devez déposer les documents justificatifs (pièce d'identité, diplômes et relevé de notes, attestation de CVEC, notification de bourse, photo...).

Chaque pièce justificative ne doit pas faire plus de 2 Mo

Les pièces doivent être bien cadrées et lisibles pour qu'elles soient acceptées

L'application n'accepte que les documents PDF, JPEG ou JPG, privilégiez les PDF pour une meilleure lecture et réduire le poids de vos documents (hors photos)

L'inscription administrative (IA)

L'application n'accepte que les documents JPEG ou JPG pour le dépôt des photos

La photo d'identité doit être bien cadrée et au format photo

Une fois les pièces déposées, n'oubliez pas de cliquer sur les boutons "Confirmer" puis sur "Quitter". Si vous n'avez pas toutes les pièces, vous pouvez revenir à tout moment dans l'application PJWEB. N'oubliez pas, à chaque fois, de confirmer avant de quitter.

Une fois terminé, surveillez bien votre messagerie ainsi que l'application PJWEB, en cas de refus de document justificatif un mail vous sera adressé. Pensez à vérifier vos spams.

Pour une inscription en Master :

Vous devez télécharger le [formulaire d'encadrement Master 2024-2025](#) (sauf pour les formations suivantes : M1 et M2 de LEA - LFA - CELSA, M1 Philosophie et M2 Conseil Éditorial).

Ce formulaire doit être dûment rempli par votre directeur de recherche ainsi que signé et tamponné par votre UFR. Celui-ci devra être joint aux pièces justificatives du dossier afin de finaliser votre inscription administrative.

N.B. : Les étudiantes étudiants qui désirent s'inscrire ou se réinscrire en Master MEEF doivent effectuer une démarche d'admission auprès de l'[INSPÉ de Paris](#).

L'inscription administrative (IA)

Étape 4 : Certificat de scolarité

Une fois votre inscription validée par le service des admissions et inscriptions administratives, le certificat de scolarité vous sera envoyé par voie postale, à l'adresse que vous aurez indiquée dans votre dossier à l'étape 2 (adresse annuelle), sous réserve :

Que votre inscription soit réglée

Que tous les documents essentiels à votre dossier soient validés.

Qu'aucune interdiction ne soit appliquée à votre dossier (sanction disciplinaire, en situation irrégulière au regard de la bibliothèque universitaire, attente de paiement, impayé, etc...)

La carte étudiante vous sera délivrée si vous êtes primo-entrant ou primo-entrante à Sorbonne Université. En cas de réinscription, il vous appartiendra de détacher le sticker 2024-2025 du certificat de scolarité, pour l'apposer sur votre carte.

Pour toute question ou modification à apporter à votre dossier, merci d'écrire au Service des Admissions et des Inscriptions Administratives (SAIA) de la Direction des Études et de la Vie Étudiante [via ce formulaire](#) en précisant bien votre numéro d'étudiant, nom et prénom.

Contacts : le [formulaire de contact](#) ou par téléphone du lundi au vendredi de 9h15 à 16h45 : 01 40 46 25 49 / 21 60 / 21 61 / 21 62.

L'inscription administrative (IA)

Qui n'est pas concerné par la campagne de réinscription administrative ?

Vous étiez étudiante ou étudiant inscrit à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université en L3 en 2023-2024 et vous souhaitez poursuivre vos études au niveau supérieur ?

Vous devez obligatoirement candidater sur la plateforme MonMaster.

Vous étiez inscrit ou inscrite en L1 en 2023-2024 et vous souhaitez, à l'issue de l'année universitaire 2023/2024, changer de formation pour intégrer une nouvelle L1 ?

Vous devez suivre la procédure de réorientation par [Parcoursup](#), qui se déroule entre le 17 janvier et le 14 mars 2024. Une procédure complémentaire par [Parcoursup](#) sera proposée entre le 11 juin et le 10 septembre 2024.

Vous étiez inscrit ou inscrite à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université en L2 ou L3 et vous souhaitez changer de parcours au sein de l'offre de formation de la Faculté des Lettres (en L2 ou L3) ?

Vous devez réaliser une candidature via la plateforme [eCandidat](#).

Les doctorantes et doctorants ne sont pas concernés par cette campagne de réinscription en ligne et doivent consulter [cette page](#) pour en savoir plus.

Contacts

L'inscription administrative (IA)

Inscription administrative : [formulaire de contact](#)

Inscription pédagogique : contactez directement votre UFR

Relevés de notes : [Lettres-DFS-Examens @ sorbonne-universite.fr](#)

Diplômes : [Lettres-Diplomes @ sorbonne-universite.fr](#)

Je paie ma CVEC, mais à quoi sert-elle ?

Au début de votre inscription ou réinscription administrative à la faculté, vous vous acquittez d'un montant de 103€ nommé "contribution de vie étudiante et de campus". Distribution de petits-déjeuners, festival de danse, projets associatifs ou encore mobilité internationale : découvrez ce que cette somme finance.

[Lire l'article sur la CVEC](#)

2

CRÉER SON COMPTE ENT



Vous pouvez vous connecter à l'ENT à cette adresse : <http://ent.paris-sorbonne.fr>

Vous pourrez vous identifier grâce à votre **Sésame**.

Le Sésame est composé de :

 **Un identifiant** = « a » suivi des 7 derniers chiffres du numéro étudiant et un mot de passe.

Vous devez choisir un mot de passe de 8 caractères minimum comportant au moins :

- une minuscule
- une majuscule
- un chiffre
- et l'un des caractères de ponctuation suivants : , . ; : ? !

De plus, **votre mot de passe ne doit pas contenir** le numéro étudiant, des parties de votre nom et de votre prénom comptant plus de deux caractères successifs, ni de lettre accentuée

Vous devez activer votre Sésame sur le site : <https://sorbonid.paris-sorbonne.fr/etudiants/>

Aide

Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez consulter la page d'aide sur l'ENT

Si malgré les informations fournies sur cette page vous ne parvenez pas à vous connecter, vous pouvez écrire au service assistance technique de l'ENT à l'adresse :

<https://etu-lettres-sos-ent.paris-sorbonne.fr/>

3

INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES



A quoi sert l'inscription pédagogique (IP) ?

C'est lors de l'inscription pédagogique que je choisis mes enseignements, construis mon emploi du temps et m'inscris aux examens.

Comment effectuer mon inscription pédagogique (IP) ?

Dès l'obtention de votre carte étudiant, créez rapidement votre compte sur ENT afin d'accéder rapidement aux services numériques.

Pour vous inscrire aux enseignements connectez-vous sur : <http://ipweb.paris-sorbonne.fr>

N'attendez pas pour réaliser votre inscription pédagogique sinon vous n'aurez plus de choix de TD.

Cette inscription est primordiale pour les choix d'options !

Quand l'inscription pédagogique a-t-elle lieu ?

Pour les licences, DU et les masters

Ouvertures des IP web :

Doubles Licences & Majeures/mineures L1 : **12/09/2024 à 10h**

Doubles Licences & Majeures/mineures L2/L3 : **10/09/2024 à 10h**

L1 et DU1 : **12/09/2024 à 15h**

L2 et DU2 : **10/09/2024 à 15h**

L3 et DU3 : **11/09/2024 à 15h**

Clôture des IP web pour toutes les formations du niveau Licence le **07/10/2024 à 15h**

Accédez à l'application IP web :

<https://ipweb.sorbonne-universite.fr>

Consultez votre inscription pédagogique :

<https://ipweb.sorbonne-universite.fr/loginConsultation.jsf>

Demande de dispense d'assiduité :

Vous devez télécharger le formulaire de demande de dispense d'assiduité et le déposer signé au secrétariat de votre UFR.

[Demande de dispense d'assiduité aux TD et séminaires](#)

Besoin d'aide ?

[IPWeb : mode d'emploi interactif](#)

[Lire la foire aux questions](#)

Le secrétariat de votre UFR est votre interlocuteur privilégié pour répondre à vos questions. Consultez ses horaires d'accueil et ses actualités dans l'ENT.

Une adresse courriel pour les **questions fonctionnelles uniquement** :

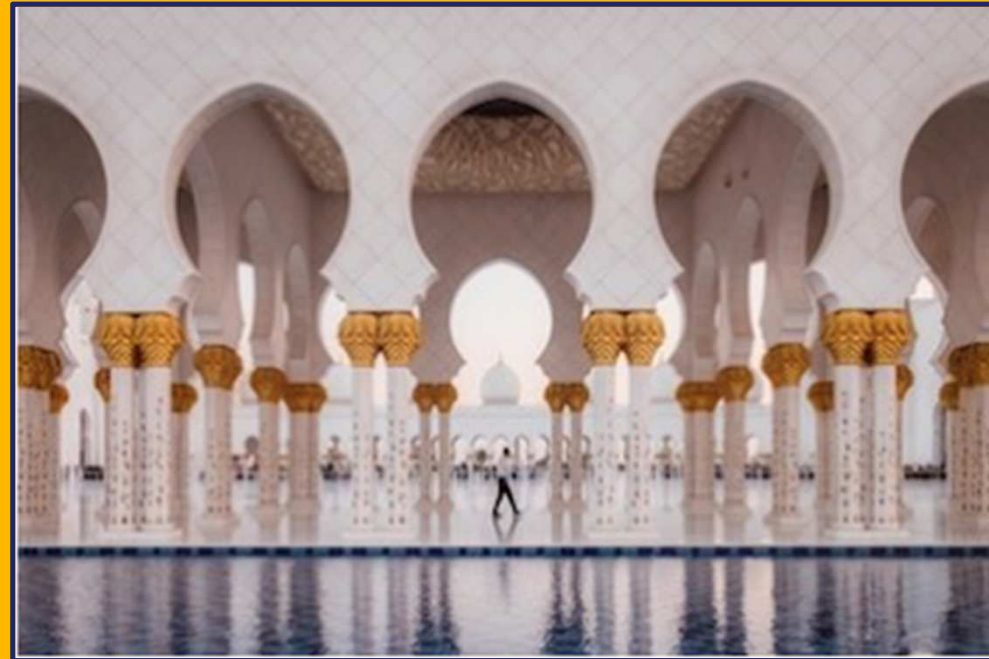
Lettres-SOFAS-IPWEB@sorbonne-universite.fr

Merci de **préciser votre NOM, prénom, date de naissance, n° d'étudiant, filière d'inscription et d'insérer une copie d'écran du problème rencontré dans le corps du courriel.**

[Consultez votre contrat pédagogique](#)

4

CONTACTS & INFORMATIONS UFR



Accéder à la page ENT de l'UFR

1)

MESSAGERIE ANNUAIRE PORTAIL DOCUMENTAIRE MOODLE MON DOSSIER

LETTRES SORBONNE UNIVERSITÉ ETUDIANTS

Mon UFR [Scolarité](#) [Ressources](#) [Vie étudiante](#) [Orientation - Insertion](#) [Recherche](#) [Culture et sport](#)

Fil jaune étudiant : un numéro d'appel gratuit



2)

LETTRES SORBONNE UNIVERSITÉ ETUDIANTS

Mon UFR [Scolarité](#) [Ressources](#) [Vie étudiante](#) [Orientation - Insertion](#) [Recherche](#) [Culture et sport](#)

Fil jaune étudiant

La plateforme téléphonique samedi et dimanche.

LIRE LA SUITE

Etudes anglophones	Etudes slaves	IRCOM	Musique et musicologie
Etudes arabes et hébraïques	Géographie et aménagement	Langue française	Philosophie
Etudes germaniques, nordiques et néerlandais	Grec	Latin	Sociologie et informatique pour les sciences humaines
Etudes ibériques et latino-américaines	Histoire	LEA	CELSA
Etudes italiennes	Histoire de l'art et archéologie	Littérature française et comparée	INSPÉ

3)



Accueil > Mon UFR

MON UFR

- Etudes anglophones
- Etudes arabes et hébraïques
- Etudes germaniques, nordiques et néerlandais
- Etudes ibériques et latino-américaines
- Etudes italiennes
- Etudes slaves

Etudes anglophones

Etudes arabes et hébraïques

Contacts UFR & horaires secrétariat

Directeur : Frédéric LAGRANGE (PU)

- Eric.gautier@sorbonne-universite.fr
- Ericgautier131@gmail.com

Directeur adjoint : Éric GAUTIER (MCF)

- Francesco.binaghi@sorbonne-universite.fr
- Jonas.sibony@sorbonne-universite.fr

Responsable administrative : Claire JAN

- Claire.jan@sorbonne-universite.fr

Secrétaire pédagogique : Emma BÉLISE

- Emma.belise@sorbonne-universite.fr
- Tel: 01.40.46.25.15

Horaires secrétariat:

- Tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 16h30
- Fermé le mercredi après-midi

BROCHURES en ligne

Toutes les brochures sont accessibles sur [ce lien](#)

